MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SESSION 2020 – SERIE D

ATTESTATION DE REUSSITE ET RELEVE DE NOTES

Le jury d'examen, vu le procès-verbal de délibérations, déclare :

M. / Mlle. SIDIBE AICHA

né(e) le 20/03/2002 à ABOBO-SUD

Centre de composition : COLLEGE ANADOR ABOBO 03

Jury n° : J0458 N° de table : 204135641 Matricule : 14013889Y

ADMIS(E)

Mention: PASSABLE M.G.A. : 12,27 / 20

avec les notes suivantes :

Epreuves	Coefficients	Notes
Mathématiques	04	48 /80
Sciences de la Vie et de la Terre	04	32 /80
Physique – Chimie	04	40 /80
Français (Ecrit)	02	16 /40
Français (Oral)	01	16 /20
Philosophie	02	18 /40
Histoire et Géographie	02	16 /40
Anglais (Oral)	01	13 /20
Education Physique et Sportive	/	+ 01
Total général	20	200 /400
Epreuve facultative 1 (Arts Plastiques / Economie Sociale et Familiale)	/	00
Epreuve facultative 2 (Couture / Education Musicale / Langue Vivante)	/	00
Total définitif	20	200 /400

Délibération faite à BOUAKE, le 10/08/2020

Le président du jury (Nom, prénoms, signature et cachet)

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE TAXE MUNICIPALE 500 CINQ CENTS FRANCS N°A57369094

DISTRICT D'ABIDJAN Légalisation et Légalisation MAIRIE D'ABOBO

SAILS DOSSIER N° 212538 MALC
CERTIFIE EXACTE LE 05 JUIN 2024
ABOBO LE
Le Maire
KOUASSI KOUAME
Conseiller Municipal
Officier d'Etat - Civil Délégué
COMMUNE D'ABOBO

DIOMANDE DORCAS
PRESIDENT DE JURYS
Dr DIOMANDE S. Dorcas
Enseignant - Chercheur

Pour toute authentification des informations figurant sur ce document ou pour l'établissement du diplôme et autres documents administratifs en rapport avec les résultats ci-dessus, s'adresser à la DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

20KC058286